



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de SAINT-BEAT-LEZ

Nbre de Conseillers : 15

En exercice : 15 L'an deux mille vingt-trois le 13 avril à 20H00
Présents : 10 Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est
Votants : 11 réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel
Pour : 08 de ses séances
Contre : 01 Date de la convocation : 07 avril 2023
Abstention : 02 Date d'affichage : 07 avril 2023

Présents : BOUCHE Mickael, BRON Karine, CHANGEUX Anna, DREYER Guy, FONDEVILLA Ghislain, MARTINEZ Guy, MINATCHY Adeline, André NOUGES, PEREFARRES Charlotte POISSON Chantal,
Absents : ANDRE Michèle, ARNAUNE Julien, CAPDEVILLE Alain, ROUX Gérard, RUBIO MAZARIO Fidel,
Procuration : CAPDEVILLE Alain a donné procuration à MARTINEZ Guy,

Mme BRON Karine a été nommée secrétaire

OBJET : Vote du Budget Annexe Primitif Camping 2023.

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal du Budget Primitif Camping 2023, qui s'équilibre en dépenses et en recettes tant en section d'exploitation qu'en section investissement de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	31 790.20	31 790.20
INVESTISSEMENT	168 209.80	168 209.80
TOTAL	200 000.00	200 000.00

Le Budget Primitif 2023 est voté tel que présenté.

Reçu en Sous-Préfecture le :
Notifié le :

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme.

La Maire
Anna CHANGEUX

